

CG FORMATION

149, avenue du Maine 75014 PARIS
Siret : 80501613600014 Code APE : 8559A
N° TVA Intracommunautaire : FR38805016136
N° de formateur : 11 75 53449 75

Descriptif des procédures d'admission

Formation diplômante AnatomYoga

L'inscription à la formation diplômante AnatomYoga se fait sur dossier. La fiche de renseignement à renvoyer doit notamment renseigner :

- La situation du stagiaire par rapport au Yoga : Enseignant, Etudiant en cours de formation
- Le parcours professionnel du stagiaire : école suivie, nombre d'années d'enseignement, stages de perfectionnement...
- Sa situation professionnelle principale (si autre que l'enseignement du yoga)
- Les études suivies lors de sa formation initiale
- Les stages AnatomYoga® déjà réalisés et pouvant être décomptés du parcours de formation
- Le thème choisi pour le mémoire
- Le choix du parcours de formation professionnalisé

Cycles de formation du Geste Anatomique (Abdos sans risque, Sinovi, Périnée et Mouvement, Cervica)

Chacun des cycles de formation du Geste Anatomique nécessite d'avoir suivi au préalable des stages de pré-requis. Ces stages assurent au stagiaire une connaissance anatomique solide qui lui permettra d'aborder sereinement les modules de chaque cycle et d'enseigner les méthodes en ayant une connaissance juste de la structure du corps.

Voici la liste des stages pré-requis pour chacune des formations :

- Cycle de formation Abdos sans risque :
 - Stage Colonne vertébrale
 - Stage Cinétique respiratoire
- Cycle de formation Périnée et Mouvement :
 - Stage Périnée Féminin
 - Stage Cinétique respiratoire
- Cycle formation Sinovi
 - Colonne vertébrale
 - Membres inférieurs
 - Membres supérieurs
- Cycle de formation Cervica
 - Colonne vertébrale
 - Stage Cinétique respiratoire
 - Membres supérieurs
 - Cou

Dans le cas où le demandeur peut justifier, de par son expérience professionnelle ou personnelle, d'un niveau supérieur à l'un des stages de pré-requis, il peut solliciter un entretien téléphonique auprès de la

responsable pédagogique afin d'étudier la possibilité demander une équivalence. La responsable pédagogique se positionne et donne l'un des 3 avis suivants :

- L'expérience du stagiaire est satisfaisante pour valider le niveau du pré-requis
- L'expérience du stagiaire n'est pas suffisante pour valider le pré-requis, mais suffisante pour que le stagiaire puisse suivre la formation. Le stagiaire devra alors passer le pré-requis dans un délai d'un an après la fin de la formation pour pouvoir continuer à enseigner la méthode.
- L'expérience du stagiaire n'est pas suffisante et le stagiaire doit passer le pré-requis pour accéder au cycle de formation.

Stages à la carte

Certains stages peuvent nécessiter des prérequis (Ex : Anatomie pour les bandas, Abdos sans risque 2eme degré...). Lorsque c'est le cas la fiche internet du stage en fait mention et précise les modalités d'accès à la formation.

La validation du prérequis peut être réalisée :

- Soit par le suivi d'un stage de spécialisation
- Soit par la justification professionnelle d'un niveau équivalent au stage de spécialisation

Les stages ne comportant pas de prérequis peuvent être suivi par tout le monde.